## **Document**

L'aide financière versée aux banques rapporte de l'argent aux Etats (16.09).

## Le Monde - 15.09

"Rendez-nous nos dollars !" "Pas de chèque en blanc !" En avril 2009, l'Amérique est dans la rue pour dire sa colère envers les banques de Wall Street. Leur cupidité précipite le monde dans la crise. Le coût des sauvetages bancaires grève les finances publiques.

Cinq mois plus tard, les chiffres publiés par l'administration américaine ont de quoi redonner - un peu - de baume au coeur du contribuable américain : d'un point de vue strictement comptable, le gigantesque plan de soutien au secteur bancaire a permis aux autorités américaines d'engranger 30 milliards de dollars (20,5 milliards d'euros) au titre des dividendes et des intérêts acquittés par les banques aidées.

Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à gagner de l'argent sur l'aide aux banques. Un peu partout en Europe, les Etats font savoir qu'ils engrangent des recettes grâce à ces plans de soutien. C'est le cas en Allemagne, avec, selon le ministère des finances, un gain net de 250 millions d'euros à ce jour, en Belgique, et également en France, où l'Etat a d'ores et déjà perçu 2 milliards d'euros de la part des banques françaises, à qui il avait fourni des fonds propres via la Société de prises de participation de l'Etat (SPPE) et des liquidités via la Société de financement de l'économie française (SFEF).

Ces annonces, largement médiatisées, ont le mérite de combattre l'idée ancrée dans l'opinion publique selon laquelle les Etats, pris au dépourvu, ont aidé les banques à fonds perdus. Au printemps, au paroxysme de la crise financière, alors qu'éclataient les scandales liés aux bonus des traders, les gouvernements étaient inaudibles quand ils tentaient d'expliquer qu'ils n'avaient pas fait de cadeaux aux banques mais avaient facturé leurs aides au prix du marché.

"Les chiffres sont là. Nous avons encaissé 1,3 milliard d'euros (grâce aux 75 milliards d'euros de liquidités empruntées par la SFEF, avec la garantie de l'Etat, pour les banques). Le dispositif a été sécurisé de telle sorte que, sauf défaillance d'un établissement, cela ne coûte pas à l'économie", précise son président, Michel Camdessus, ex-directeur général du Fonds monétaire international (FMI). Ces recettes ne devraient guère évoluer puisque la décision du gouvernement de maintenir la SFEF jusqu'au 31 décembre 2010, au lieu du 31 décembre 2009, s'apparente à une "mise en veille" destinée à assurer une sortie de crise en douceur.

"Peut-être procéderons-nous à une ou deux émissions (des levées d'argent) d'ici le 31 octobre sur le modèle des émissions précédentes, réalisées à cinq ans pour des montants de 4 à 5 milliards de dollars. Mais les conditions de marché s'améliorent et les banques qui sont allées sur les marchés pour tâter l'eau du bout de l'orteil ont trouvé les ressources nécessaires", ajoute M. Camdessus.

Quant à l'aide en fonds propres de la France aux banques, elle a rapporté à ce jour un gain net d'environ 200 millions d'euros. Le capital fourni par l'Etat a, en effet, été tarifé en regard de l'importance des risques qu'il a pris. A titre d'exemple, BNP Paribas a "acheté" ses fonds propres à l'Etat à un taux d'intérêt de 8 %, ce qui lui coûte environ 400 millions d'euros sur un an. L'Etat perçoit un rendement qu'il trouverait difficilement ailleurs.

Pour Jean Pisani-Ferry, directeur du centre d'analyse économiques Bruegel à Bruxelles, le caractère lucratif doit être souligné : "Il n'y a pas eu de cadeaux aux banques, de transferts gratuits, mais des investissements et des garanties payantes." L'économiste attribue la confusion dans l'opinion à la complexité et à la diversité des aides accordées aux banques d'un pays à l'autre : "Il y a eu beaucoup d'incompréhension sur la nature du soutien des banques, qui a pris la forme de recapitalisations et de garanties. Jamais de subventions."

Cependant, pour M. Pisani-Ferry comme pour l'ensemble des économistes, les gains réalisés par les Etats doivent être relativisés. Ces recettes doivent, en premier lieu, être mises en rapport avec le coût de la crise

financière pour l'économie mondiale. Celle-ci a sombré dans la récession par la faute des banques. Ensuite, la situation est très différente d'un pays à l'autre : si la France n'a pas connu de défaillance bancaire, il en est tout autrement aux Etats-Unis, où plusieurs centaines de milliards de dollars ont été dépensés en urgence, au début de la crise bancaire, avant la mise en place du plan de soutien fédéral, pour sauver l'assureur AIG et les organismes financiers Freddie Mac et Fannie Mae.

Enfin, si l'on constate des signes de reprise, la crise économique actuelle, la plus grave depuis la Grande Dépression de 1929, n'est pas finie et il est prématuré d'en calculer le coût pour les Etats. On ne peut donc pas parler de bonne affaire.. "Les Etats restent en risque tant qu'ils n'ont pas récupéré l'argent prêté aux banques", estime ainsi Noël Amenc, professeur de finances à l'Edhec. Pour M. Amenc, les rémunérations affichées par les Etats sont "normales" compte tenu du risque exceptionnel pris.

La façon dont la France a négocié sa prise de risques suscite d'ailleurs des commentaires. S'il y a consensus pour dire que le gouvernement a agi vite et fort, certains regrettent qu'il n'ait pas mieux "négocié" en entrant au capital des banques avec de vraies actions assorties de droit de vote.

Pragmatique, Gilles Carrez (UMP), rapporteur général de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, aimerait qu'en soient revues certaines conditions. "Le plan est bénéfique à l'Etat mais je m'interroge sur les conditions dans lesquelles il sortira du capital des banques. Il n'est pas normal que le prix de cession ait Été plafonné", note M. Carrez.